

Cadre de réponse technique

Prestation de responsable d'assurance qualité logicielle (RAQL) aéronautique suivant la norme ED-109A

Accord-cadre n° 2632F0109

Vos interlocuteurs Météo-France :
Direction des achats publics
42, avenue Gaspard Coriolis
31057 Toulouse Cedex 01

Table des matières

Cadre de réponse technique.....	3
1. Préambule.....	3
2. Critères techniques.....	3
2.1. Critère technique n° 1 : Compétences et expérience en assurance qualité logicielle (40 %).....	3
2.2. Critère technique n° 2 : Pertinence de l'organisation et de la méthodologie proposées (10 %).....	4
3. Critère RSE « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (10 %).....	4

Cadre de réponse technique

1. Préambule

Afin de permettre à Météo-France d'évaluer et de comparer efficacement les offres des candidats sur les deux critères techniques (critères 1 et 2), les candidats sont invités à fournir les informations demandées dans le présent cadre de réponse.

La présentation du dossier est libre. Si un candidat ne dispose pas d'expérience sur l'un des points listés, il peut le mentionner clairement : cette absence d'expérience constitue une réponse recevable. En revanche, toute offre ne comportant aucune information relative aux éléments listés (y compris l'indication d'une absence d'expérience) sera considérée comme incomplète, jugée irrégulière et ne sera pas examinée.

Les candidats peuvent également ajouter toute information ou donnée supplémentaire qu'ils estiment utile.

2. Critères techniques

Le présent « Cadre de réponse technique » détaille les éléments attendus pour leur évaluation.

2.1. Critère technique n° 1 : Compétences et expérience en assurance qualité logicielle (40 %)

a. Profil et expérience de chacun des intervenants proposés

L'évaluation porte sur le profil et l'expérience propres des intervenants proposés pour la réalisation de la prestation.

Afin de permettre cette évaluation, le candidat fournit le curriculum vitae détaillé de chacun des intervenants susceptibles d'intervenir dans le cadre du marché, en mettant en particulier l'accent sur l'intervenant principal.

Pour chaque intervenant, les informations suivantes sont notamment précisées :

- formation initiale et continue ;
- parcours professionnel ;
- expérience dans le domaine de l'assurance qualité logicielle aéronautique ;
- expérience dans l'application de la norme **EUROCAE ED-109A** ou de référentiels équivalents ;
- expérience dans le domaine des systèmes ou logiciels utilisés pour la navigation aérienne ;
- expérience dans la réalisation de revues qualité ou d'activités d'assurance qualité logicielle ;

Le candidat précise également le niveau d'implication prévisionnel des différents intervenants dans la réalisation des prestations.

b. Adéquation des compétences des intervenants proposés sur les outils de la forge logicielle ou équivalents, nécessaire à la réalisation des prestations

Le candidat indique les compétences des intervenants proposés concernant les outils de la forge logicielle ou équivalents : GitLab et GitLab CI/CD : plateforme de gestion de code source et d'intégration continue, Confluence : outil collaboratif de création et de gestion de documentation, Redmine : outil de gestion de tickets et de suivi des activités, SquashTM : outil de gestion et de pilotage des campagnes de tests.

Il peut également indiquer les compétences d'autres outils remplissant des fonctions similaires, en précisant lesquels et dans quels rôles.

2.2. Critère technique n° 2 : Pertinence de l'organisation et de la méthodologie proposées (10 %)

Le candidat décrit l'organisation qu'il prévoit de mettre en place pour la réalisation des prestations prévues au présent marché. Cette description précise notamment :

- l'organisation de l'équipe proposée ;
- le rôle et les responsabilités respectifs des différents intervenants mobilisés dans le cadre du marché ;
- les modalités de continuité de service en cas d'indisponibilité ponctuelle de l'intervenant principal ;
- les modalités de coordination entre les intervenants de son équipe et les équipes de Météo-France.

3. Critère RSE « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (10 %)

Le candidat décrit :

- les modalités de déplacement proposées pour limiter l'impact environnemental des prestations de formation et d'audit. Il décrit notamment les actions concrètes mise en œuvre afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre applicable aux déplacements des personnes affectées à la réalisation des prestations objet du présent marché ;
- les dispositions proposées en matière de sobriété numérique appliquées aux échanges et aux livrables, par exemple le nom des outils utilisés dans le cadre des formations à distance ;
- Les mesures proposées pour favoriser l'égalité hommes-femmes **dans le cadre de l'exécution des prestations.**